

22 MARS 2019
ARRIVEE

Facture (Service)

Numéro	9970059410
Date	15.03.2019
N° de client	74001792
Votre référence	2019-132
Date	15.03.2019
Référence	2970065632
N° commande	83152046 / ZKKD
Date commande	20.02.2019
Responsable	M. J. Lelu
Téléphone:	+33 169578637
Fax:	+33 169578638
E-Mail	jerome.lelu@bomag.com
Commercial	Direction Direction
Date de réparation	20.02.2019
V.TVA-IDNO.	FR99999999998
N.TVA-IDNO.	FR60622002913

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES
MENAGERE
VOIE COMMUNALE 6 - LD SAINT
LAURENT
27930 GUICHAINVILLE

SETOM
22 MARS 2019
ARRIVEE

Adresse livraison

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES
MENAGERE
ECOPARC DE MERCEY
D64
27950 LA CHAPELLE REANVILLE

Conditions de paiement: 45 jours - Fin de mois

INTERVENTION SUR VOTRE BC 972 RB2
N° 101 570 82 1025

DEVIS 1370063155 - A 17576 HEURES, LE 21.02.2019, REMPLACEMENT DE DEUX ELECTROVANNES DES
MOTEURS DE ROUES ARRIERE SUITE PERTE DE PUISSANCE (code 115).

Pos.	Article Désignation	Quantité UQ	OP	Prix unitaire	Prix total en EUR
	N° de série: 101570821025 BC 972 RB-2 (T48,Y10,K19,E36,XY)				
	M-Type: BC 972 RB-2				
10	05901886 Electro-aimant proportionnel F1	2	PCE	679,00 EUR	1.358,00
20	00000034 M/O Environnement	1	H	75,00 EUR	75,00
30	00000030 Kilométrage	218	PCE	1,50 EUR	327,00

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES MENAGERE
 VOIE COMMUNALE 6 - LD SAINT LAURENT
 27930 GUICHAINVILLE

Numéro 9970059410
 Date 15.03.2019

Pos.	Article Désignation	Quantité UQ	OP	Prix unitaire	Prix total en EUR
40	00000020 Temps de route	4	H	60,00 EUR	240,00

Total HT					2.000,00
TVA		20,00 %	2.000,00 EUR		400,00
Total					2.400,00

Échéance: 15.05.2019

Escompte accordé pour paiement anticipé: 0,2% par mois / Pénalité pour retard de paiement: (Taux BCE + 10%)/12 par mois.

Tout retard de paiement par le Client entraîne de plein droit, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, l'exigibilité, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement montant de 40 euros.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE: Conformément à la Loi N° 80-335 du 12 Mai 1980, tous les matériels vendus par la Société sont livrés et vendus, sous réserve de paiement intégral de ceux-ci. Le non paiement, même partiel, autorise la Société, nonobstant toute clause contraire, à récupérer les matériels chez l'acheteur, après mise en demeure avec accusé de réception. Le droit de revendication s'exerce même dans le cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l'acheteur.